



V2 – 06/09/24



## Admission

### Qualités requises

- Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements
- Faire preuve de rigueur, de précision et de méthode
- Sens des responsabilités
- Etre vigilant vis-à-vis des normes de sécurité et règlements techniques

### Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel

- UP1 : Réalisation d'une installation (dont Prévention-Santé-Environnement)
- UP2 : Mise en service d'une installation
- UP3 : Maintenance d'une installation
- Habilitation électrique B1V

### Enseignement général

- UG1 : Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- UG3 : Education physique et sportive



## Missions en entreprise

- Identifier les risques professionnels et prévoir les mesures de prévention adaptées
- Préparer les opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance
- Implanter, câbler, raccorder les matériels électriques
- Effectuer les vérifications, réglages, essais fonctionnels nécessaires à la mise en service de l'installation électrique
- Participer aux opérations nécessaires aux levées de réserves de l'installation
- Réaliser une opération de maintenance préventive et corrective
- Expliquer le fonctionnement de l'installation au client



## Objectifs de la formation

Être capable de :

- réaliser une installation électrique domestique, tertiaire ou industrielle dans le respect des normes en vigueur
- effectuer la mise en service des installations et le réglage du matériel par des mesures appropriées
- assurer la maintenance des installations dans le respect des règles de sécurité.



## Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme de **CAP Electricien**, de niveau 3.



## Type de contrat et conditions d'admission

Durée	2 ans
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 3.
Suite de parcours et débouchés	<p>Poursuite des études en 1 an en MC (mention complémentaire) ou en 2 ans en bac professionnel ou en BP (brevet professionnel).</p> <p>Le titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.</p> <p><a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/</a></p>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Aucun
Prérequis au contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 ans et avoir terminé la classe de 3<sup>ème</sup></li> <li>- 16 à 29 ans révolus</li> <li>- Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise</li> </ul>
Prérequis au contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 à 25 ans révolus</li> <li>- A partir de 26 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus</li> <li>o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)</li> <li>o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)</li> </ul> </li> </ul>
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans
Tarif	<p>7500 € / an</p> <p><b>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage</b>  <b>Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat</b> : nous consulter</p>

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 13/04/2018

